

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1801>



Dans les collèges et lycées : une rentrée Hamon pas mieux que Peillon

- Éducation -



Date de mise en ligne : lundi 30 juin 2014

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Hamon a certes reculé sur la journée de pré-rentrée, vécue dans les établissements comme une mesure vexatoire de plus dans un contexte d'alourdissement sans fin de la charge de travail. Il reste à obtenir qu'aucun « rattrapage » ne soit imposé, et la prochaine rentrée s'annonce sous de mauvais auspices.

Hormis cette « bonne nouvelle », l'horizon est plutôt menaçant.

Le nombre de candidat-es reçu-es aux différents concours - réservé, interne, externe - est insuffisant pour couvrir les besoins. En effet, il y a un décalage important entre le niveau d'études demandé (master), la difficulté du concours et la faiblesse de l'attrait pour les étudiant-es : conditions de stage (temps complet pour certains stagiaires) puis de travail difficiles, rémunération insuffisante, perspectives d'évolution de carrière quasi nulles.

Cette crise du recrutement aura des conséquences immédiates et durables : les classes qui auraient dû être ouvertes ne le seront pas toutes, et les effectifs resteront surchargés.

Le dispositif Éclair ne disparaîtra qu'à partir de 2015... mais les Rep + sont d'ores et déjà en route. Un classement des établissements relevant des REP + est effectué nationalement selon des critères sociaux, mais chaque recteur pourra choisir librement les établissements de son académie qui recevront cette dénomination.

Ainsi des établissements qui ne sont pas en éducation prioritaire pourront devenir REP + ! Coordonnateur général, coordonnateur par cycle, et par atelier, les hiérarchies locales sont multipliées.

Plus que jamais on considère que les élèves des REP + n'ont pas besoin de l'enseignement dispensé ailleurs, ce n'est même plus le socle commun qui est organisé mais des classes spéciales, alternant cours et stage en entreprise dès la 4ème.

La réforme de l'Éducation Prioritaire se présente bien telle que l'Éé l'avait dénoncée : déréglementation et abandon des objectifs d'une même éducation pour tous les jeunes.

Par ailleurs, on se demande comment les pondérations vont pouvoir être appliquées alors que les dotations sont prévues depuis janvier.

Dans certaines académies cette réforme risque de se traduire par plus de travail et plus de présence des personnels dans les établissements.

Alors que les élections professionnelles vont bientôt avoir lieu, le Snes-Fsu peut-il laisser la rentrée se dérouler dans ces conditions sans aller manifester dans la rue - par le recours à la grève - son opposition à cette situation insupportable pour la très grande majorité des collègues ?

L'équipe EE-SNES

Le nouveau socle commun

Après la publication de la Charte des Programmes, le Conseil Supérieur des Programmes réfléchit au nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture qu'il prévoit de remettre au ministre Hamon mi-juin.

Le calendrier du CSP prévoit ensuite une large consultation des enseignants pendant l'année scolaire 2014-2015 sur

ce socle et une proposition de programmes renouvelés pour l'école primaire et le collège au cours de l'hiver 2015. Leur mise en application est prévue à la rentrée 2016.

En ne s'affichant plus comme un minimum nécessaire réduisant les apprentissages aux « fondamentaux », mais comme un texte plus ambitieux qui définit ce qui doit être construit au cours de la scolarité obligatoire et organise l'ensemble des programmes scolaires, ce socle est censé marquer un changement de logique.

Par rapport à celui de 2005, il se veut plutôt une mise en musique des programmes qu'un chef d'orchestre.

A. Boissinot, président du CSP, a affirmé qu'il fallait mettre fin à la dichotomie entre l'actuel livret personnel de compétences qui évalue le socle commun et le brevet qui évalue les enseignements.

Mais pour l'instant il n'y a aucune information sur les modalités qui vont être mises en place pour évaluer les cinq domaines de ce nouveau socle : langages, méthodes et outils d'apprentissage, formation de la personne et du citoyen, représentation et compréhension du monde.

La présence de Denis Paget, ancien co-secrétaire général du SNES, au sein du CSP et les visées ambitieuses de ce nouveau socle ne doivent pas abaisser notre vigilance.

Nous devons rester attentives et attentifs au fait qu'il ne définit pas des objectifs inatteignables empêchant la conception de programmes réalistes et au fait que la construction des savoirs passe par les disciplines.

Les modalités d'évaluation appellent aussi notre attention.

Une réforme du système dans son ensemble de la maternelle à l'université accompagnée de moyens est nécessaire pour permettre à tous les élèves d'accéder à une culture commune émancipatrice. Le nouveau socle commun ne saurait résoudre toutes les difficultés rencontrées par l'école. Ĩ

Amandine Cormier